

# Protocole

## **Assurer une assistance rapide et discrète à la suite d'une divulgation.**

- S'assurer que les plaintes ou les signalements sont traités de façon confidentielle sans crainte de jugement ou de représailles.
- Évaluer les plaintes ou les signalements afin de choisir l'intervention appropriée selon l'intensité, la fréquence, la constance et la persistance des gestes de violence et la détresse de la victime.

## **➤ Intervention (l'évaluation)**

- Rencontrer séparément les personnes impliquées. (Témoin, victime, auteur)
- Rencontrer d'abord la personne qui a porté plainte ou signalé. (Témoin, la victime ou adulte)
- Récouter des informations.
- Rassurer et sécuriser.

### **➤ Puis rencontrer individuellement la victime**

- Reconnaître l'événement et renforcer l'action de dénonciation.
- Si la dénonciation ne vient pas de la victime, l'informer qu'il y a des personnes qui s'inquiètent de sa situation.
- Recueillir de l'information sur ce qui s'est passé sur l'auteur, depuis quand, les gestes etc.
- Sécuriser et rassurer la victime.

### **➤ Rencontrer individuellement l'auteur.**

- L'informer que son nom a été dévoilé.
- Lui donner du temps pour réfléchir à ses actes.
- L'invité à donner sa version des faits.
- Vérifier s'il comprend que son comportement est inacceptable.
- Lui rappeler la position de l'école.

### **➤ Consulter les tuteurs**

## ➤ **Intervention (le règlement)**

**La deuxième intervention peut se faire dans la même journée ou le lendemain si la situation demande plus d'information.**

### ➤ **Rencontre avec le témoin**

- Sécuriser et rassurer le témoin.
- Faire un retour.
- Offrir aux témoins de ventiler leurs émotions.

### ➤ **Rencontrer la victime**

- Sécuriser et rassurer la victime.
- Mettre en place des mesures de protection.
- Rechercher de mesure de réparations.
- Réfléchir à l'accompagnement.

### ➤ **Rencontre avec l'auteur**

- Revoir le comportement.
- Rechercher des mesures de réparation.
- Réfléchir à l'accompagnement.

### ➤ **Consulter les tuteurs et équipe école au besoin**

- Se mettre en recherche de solution de réparation.
- OU déterminer les formes potentielles d'arrêt d'agir.

**Informez et consultez les parents**

# Intervention (le suivi)

## ➤ Suivi avec le témoin

- Valoriser leurs actions et les encourager à poursuivre.
- Démontrent-ils de l'empathie?
- Vérifier leur compréhension des gestes posés.
- Tenir les parents au courant.

## ➤ Suivi avec la victime

- Reconnaître l'incident et rassurer la victime.
- Établir un plan d'intervention ou un contrat et faire le suivi selon le plan établi (estime de soi, moyen de protection etc.)
- Vérifier si la victime est prête à rencontrer l'agresseur pour régler le problème et réparer les torts.
- Vérifier si la victime a besoin de service extérieur (clsc, servi médicaux, service en santé mentale).
- Consulter et tenir les parents au courant.

## ➤ Suivi avec l'auteur

- Donner des occasions pour que l'auteur réfléchisse à ses comportements.
- Vérifier si c'est un comportement isolé ou encore c'est un modèle chronique (voir s'il n'y a pas une autre difficulté).
- Établir un plan d'intervention selon la gravité du comportement et de la fréquence (estime de soi, modifier le comportement, socialisation).
- Au besoin référer l'auteur à des services extérieurs.
- Consulter et informer les parents.

**Selon la situation, l'école peut modifier ses objectifs, ses stratégies, ses politiques et ses procédures présentées ci-dessus.**